



Communiqué de presse,
Le 25 juin 2026

Ligne Nouvelle du Sud-Ouest : grâce à la persévérance des collectivités et de la SGPSO, l'Etat choisit la maîtrise d'ouvrage publique

Grâce à la mobilisation constante des Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, de la Société du Grand Projet du Sud-Ouest (SGPSO) et de l'ensemble des collectivités partenaires, une étape décisive vient d'être franchie dans la réalisation de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest (LNSO). L'État confirme le lancement, dès 2026, des marchés de réalisation de la LGV Toulouse – Bordeaux – Dax sous maîtrise d'ouvrage publique.

Lors de son déplacement à Toulouse le 7 mai dernier, le Premier ministre, en présence du ministre chargé des Transports, Philippe Tabarot, avait réaffirmé la volonté du Gouvernement de rendre « irréversible » la réalisation de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest. Cet engagement s'était traduit par la signature d'un nouveau protocole de financement prévoyant la mobilisation de 820 millions d'euros pour les années 2026 et 2027 à part égale entre l'État et les collectivités territoriales du Sud-Ouest.

À l'issue des travaux conduits conjointement par les services de l'État et les partenaires du projet, le choix d'une réalisation sous maîtrise d'ouvrage publique a été arrêté. Cette solution permet d'engager rapidement les premières opérations tout **en garantissant une maîtrise complète des coûts, en particulier financiers, du calendrier** et des objectifs poursuivis pour cette infrastructure majeure.

Cette décision constitue également la reconnaissance du travail de fond mené depuis plusieurs années par les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine et par la SGPSO afin de sécuriser le financement du projet, construire les conditions de sa réalisation et faire valoir son caractère

stratégique pour l'avenir du Grand Sud-Ouest. Grâce à la détermination constante de Carole Delga, présidente de la Région Occitanie et présidente de la SGPSO, et d'Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, les collectivités partenaires ont maintenu une mobilisation sans faille en faveur de la réalisation de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest dans son intégralité.

Les partenaires rappellent que la LNSO constitue un projet d'ensemble indissociable comprenant les sections Toulouse – Bordeaux et Bordeaux – Dax. **La branche Bordeaux – Dax demeure essentielle à l'inscription du projet dans le corridor atlantique européen, au développement des liaisons transfrontalières avec l'Espagne et à la cohérence globale du réseau ferroviaire européen.** Si les marchés qui seront lancés dès 2026 concernent prioritairement la section Toulouse – Bordeaux, les études, acquisitions foncières et démarches administratives nécessaires à la réalisation de Bordeaux – Dax se poursuivront afin de préparer sa mise en œuvre.

Initiée il y a plus de trente ans, la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest répond aux besoins croissants de mobilité d'un territoire de près de douze millions d'habitants. Elle permettra de relier Toulouse à Bordeaux en près d'une heure et Toulouse à Paris en environ trois heures, tout en améliorant les déplacements du quotidien grâce à la libération de capacités sur le réseau ferroviaire existant.

Les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine ainsi que la SGPSO se félicitent de cette décision majeure qui ouvre une nouvelle phase opérationnelle pour le projet. Cette décision confirme la volonté partagée de l'État et des collectivités territoriales de poursuivre la réalisation d'une infrastructure essentielle au développement économique, à la cohésion des territoires, à la décarbonation des transports et au renforcement des connexions européennes du Grand Sud-Ouest.

Les partenaires de la Ligne Nouvelle du Sud-Ouest :



Contacts presse :

- **Société du Grand Projet du Sud-Ouest** : Géraldine Colliot Soler - sgps@sgpsudouest.fr / 06 71 77 39 17
- **Région Nouvelle-Aquitaine** : Rachid Belhadj - presse@nouvelle-aquitaine.fr / 05 57 57 02 75
- **Région Occitanie** : Lisa Mazieres - lisa.mazieres.laregion.fr - 06 31 97 23 05
service.presse@laregion.fr / Toulouse : 05 61 33 53 49 / 52 75